

Adrien Ignace Kornfeld

Introduction

Le nom d'Adrien Kornfeld est bien connu des amateurs français d'éclairage à pression. Il a réussi à associer son nom à l'éclairage de quatre entreprises différentes sur une période de 20 ans. Bien que formé comme ingénieur électricien, les premiers travaux d'Adrien Kornfeld dans le domaine de l'éclairage se sont concentrés sur les appareils à gaz. En 1900, ses efforts se sont principalement tournés vers l'éclairage à incandescence utilisant un combustible liquide sous pression.

En y regardant de plus près, cet homme et son œuvre révèlent une personnalité complexe. Kornfeld était un entrepreneur, un ingénieur et un individu très déterminé, ce qui l'a parfois conduit à des conflits et à des procédures judiciaires. Pendant la majeure partie de sa vie, il est resté en contact étroit avec d'autres immigrants de la Russie impériale.

Les Premières Années

Adrien Kornfeld¹ est né à Odessa, en Russie, le 23 octobre 1860. Son père, Mendel (plus tard Émile) Kornfeld, est né à Brody, en Ukraine, le 15 octobre 1834. Sa mère, Dora (plus tard Dorothée) Ghittis, est née à Odessa, en Ukraine, en 1840.

Brody, située en Galicie, a fait partie de la Pologne et de l'Empire austro-hongrois. Elle se trouvait à la frontière de l'Empire russe. Aujourd'hui, elle fait partie de l'oblast de Lviv, dans l'ouest de l'Ukraine. Dans les années 1800, elle



1 Brody dans les années 1800. Par Zastavki

¹ Ignace Adrien Kornfeld était son nom complet. À un moment donné, il a commencé à se faire appeler Adrien Ignace Kornfeld. Le prénom Adrien est utilisé dans cet article.

comptait une communauté marchande florissante, principalement juive.

Au début des années 1800, une vague d'immigrants juifs a déferlé sur Odessa. Parmi eux, nombreux étaient ceux qui venaient de la ville de Brody. La communauté de Brody était suffisamment importante pour avoir fondé une synagogue (la synagogue Brodsky) qui était étroitement liée à une communauté religieuse de Brody.

Si Mendel Kornfeld devait connaître les liens commerciaux et religieux étroits qui unissaient Odessa et Brody, on ignore toutefois quand il est arrivé à Odessa et comment il a rencontré sa future épouse.

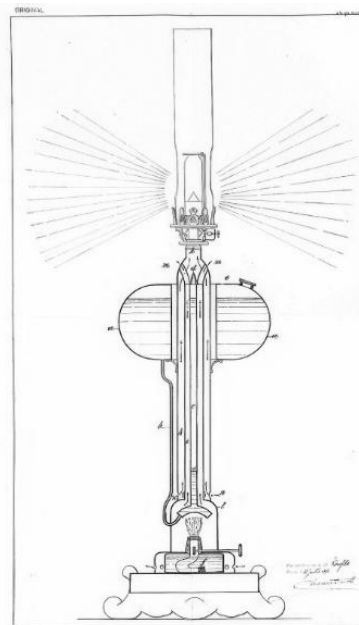
Mendel et Dora ont eu au moins quatre enfants : deux garçons et deux filles. Au-delà de la mention dans l'avis de décès de Mendel en 1911, on sait peu de choses sur le frère d'Adrien, Villy², et ses sœurs. On peut raisonnablement supposer que certains sont restés dans l'Empire austro-hongrois ou peut-être dans la Russie impériale.

Arrivée à Paris

Adrien Kornfeld serait arrivé à Paris en 1885. Au plus tard vers 1890, ses parents l'ont rejoint et ont pris les prénoms français d'Émile et Dorothee. Adrien et ses parents ont peut-être partagé un logement pendant un certain temps au début. Ils vivaient certainement près les uns des autres et étaient en contact étroit.

Au départ, Adrien travaillait sur des inventions de nature électrique. Il déclarait être ingénieur électricien. Il obtint trois brevets pour des inventions électriques en 1887 et 1888. Ses deux brevets suivants, délivrés en 1894, concernaient des brûleurs à gaz à incandescence. L'un de ces brevets, voire les deux, fut concédé sous licence à la Société Française d'Éclairage Économique en 1895.

L'une des raisons probables pour lesquelles Adrien Kornfeld s'est détourné de l'électricité pour s'intéresser à l'éclairage au gaz était l'activité de ses parents. Vers 1893, ceux-ci ont lancé une entreprise de vente d'appareils d'éclairage au gaz. Cette entreprise était située au 51 rue Claude Bernard et a fait faillite vers 1896.³ À la même époque, Émile a obtenu un brevet



2 Dessin breveté de la lampe d'Emile Kornfeld.

² Villy Kornfeld pourrait être le William Kornfeld qui vivait au 25 rue Claude Bernard et qui a reçu une petite quantité d'actions lors de la création de la Société Paris Ignicole.

³ L'entreprise d'Émile et Dorothee a immédiatement repris ses activités et a fonctionné pendant environ dix ans supplémentaires. Cela a dû être très bénéfique pour Adrien et ses intérêts.

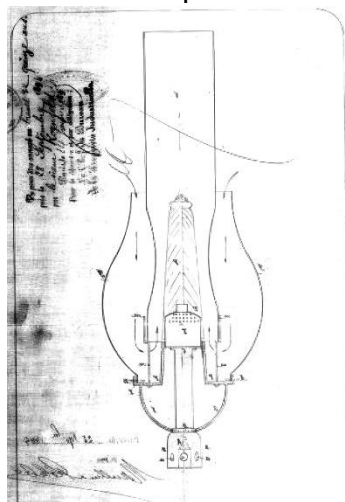
pour une lampe à incandescence fonctionnant à l'alcool ou à l'huile minérale. La lampe utilisait un brûleur à veilleuse pour vaporiser le combustible. C'est cette activité qui valut aux Kornfeld d'être poursuivis en justice pour contrefaçon par la société Auer. Pendant cette période, Adrien déménagea dans un appartement rue de l'Abbé de l'Épée, près du boulevard Saint-Michel, à environ 600 mètres de l'entreprise familiale.

Le tribunal Auer et la famille Kornfeld

Par l'intermédiaire de sa filiale française, la Société Française D'Incandescence par le Gaz, le Dr Carl Auer von Welsbach fit breveter un manchon à gaz en France en 1885, puis l'améliora en y ajoutant un élément supplémentaire en 1888. Le Manchon utilisait des terres rares chauffées par une flamme de Bunsen pour produire une lumière vive et constante. Elle était communément appelée « Système Auer ».

La lampe Auer était bien supérieure à celles de la concurrence. Au milieu des années 1890, de nombreuses entreprises françaises copièrent activement cette technologie. D'autres l'importèrent auprès de licenciés d'Auer hors de France, notamment en Grande-Bretagne ou en Allemagne. Une centaine d'entreprises furent poursuivies par la Société Française d'Incandescence par le Gaz pour contrefaçon du manchon et/ou du brûleur Auer.

L'un de ces procès s'est tenu à Paris (Tribunal de Seine) et le verdict a été rendu le 12 avril 1897. Il y avait environ 25 accusés, parmi lesquels Adrien, Émile et Dorothee Kornfeld. Le plus important accusé de ce groupe était la Société Française d'Éclairage Économique.



3 Dessin brevet de 1894 du brûleur à gaz d'Adrien Kornfeld.

Les Kornfeld fabriquaient bel et bien des manchons contrefaits. Le 24 avril 1896, dans l'atelier des Kornfeld rue Claude Bernard, l'huissier de justice saisit du matériel de fabrication ainsi qu'un grand nombre de manchons imprégnés non incinérés. Le même jour, le tribunal se rendit à l'appartement des Kornfeld boulevard Saint-Michel et découvrit une caisse contenant du matériel de fabrication supplémentaire. Cette caisse disparut mystérieusement pendant la saisie.

Un expert judiciaire a déclaré dans son rapport que les manchons saisis au 51 rue Claude Bernard avaient été fabriqués selon la méthode Auer, mais qu'ils présentaient une forme et une structure différentes. Fort de cette information, le tribunal devait déterminer lequel des Kornfeld devait être tenu responsable de la fabrication et de la vente d'articles contrefaits. Dorothee Kornfeld a déclaré qu'elle dirigeait seule l'entreprise, protégeant ainsi son mari et son fils, et a intenté une action en justice

contre la société Auer afin d'obtenir des dommages-intérêts pour abus de citation directe.

Adrien a été acquitté, car la société Auer n'a pas pu démontrer qu'il avait personnellement et directement participé à la fabrication et à la vente d'articles contrefaits.

Il n'en va pas de même pour Émile Kornfeld. Le tribunal a estimé qu'il devait être au courant des actes criminels commis par sa femme. En 1895, la location de l'atelier de la rue Claude Bernard et la licence commerciale étaient au nom de Dorothee Kornfeld. Un an plus tard, la licence commerciale était au nom d'Émile Kornfeld lorsqu'il a été déclaré en faillite en tant que négociant en appareils d'éclairage au gaz.

Le tribunal :

1.) a déclaré Émile et Dorothee Kornfeld coupables d'avoir, au cours des trois dernières années, à Paris, contrefait le produit breveté appartenant à la Société Française d'Incandescence par le Gaz, et d'avoir sciemment vendu ou mis en vente ce même produit.

2.) a condamné Émile et Dorothee Kornfeld solidairement à une amende de 500 francs.

3.) A condamné Émile et Dorothee Kornfeld solidairement à verser à la partie civile des dommages-intérêts qui seront fixés par le tribunal et, dans l'intervalle, à titre provisoire, la somme de 500 francs.

4.) A condamné Émile et Dorothee Kornfeld solidairement à payer 1,2 % des frais de justice.

Bec Russe et Société Française d'Éclairage Économique

Adrien vendit les droits français d'un ou deux de ses brevets de brûleurs à gaz de 1894 à la Société Française d'Éclairage Économique. La société fut créée en janvier 1895 dans le but de se lancer dans l'industrie de l'éclairage. Peu après, l'activité de la société s'est concentrée sur la fabrication du « Bec Russe ». Son siège social était situé au 11 avenue de l'Opéra à Paris.

LE BEC RUSSE SOCIÉTÉ FRANÇAISE
(Système russe KORNFELD) D'ÉCLAIRAGE ÉCONOMIQUE
Breveté S. G. D. G. A INCANDESCENCE
PAR LE GAZ

11, avenue de l'Opéra — PARIS

A quantité de lumière égale :
Le « **BEK RUSSE** » est six fois plus économique que les appareils à gaz ordinaires.
Le « **BEK RUSSE** » est huit fois plus économique que l'électricité.
Le « **BEK RUSSE** » produit peu de chaleur, ne corrompt pas l'atmosphère et ne détériore pas les plafonds.
Le « **BEK RUSSE** » n'a pas le reflet verdâtre reproché à l'incandescence, il donne une lumière parfaitement blanche se rapprochant de celle du soleil.
Le « **BEK RUSSE** » par sa fixité et sa tonalité repose la vue au lieu de la fatiguer.
Durée moyenne des manchons : 1,000 heures environ

4 Annonce dans un journal utilisant le terme « Système russe Kornfeld ».

Quatre mois plus tard, en avril 1895, la société a présenté le « Bec Russe » dans le cadre d'un salon de l'éclairage organisé par la Société de Construction Économique. Le 11 avenue de l'Opéra était également le siège de la Société de Construction Économique et le domicile de Jean Baptiste Philippart.

La Société Française d'Éclairage Économique a publié de grandes annonces dans les journaux locaux. Elle a baptisé le Bec Russe « Système Kornfeld » et l'a breveté.

Le brûleur a connu un grand succès. Dans plusieurs articles de journaux, il a été décrit comme équivalent ou supérieur au brûleur Auer. Il a été l'un des concurrents les plus redoutables d'Auer en France entre 1895 et 1897. Le nom du brûleur était si connu que l'entreprise était souvent appelée « The Bec Russe » dans les annuaires professionnels.

En 1896, l'entreprise fut accusée de contrefaçon de brûleurs et de manchons et de violation des brevets Auer détenus par la Société Française d'Incandescence par le Gaz. Elle fit l'objet de la même action en justice que la famille Kornfeld. Le tribunal a identifié M. Philippart⁴ comme étant personnellement responsable de la Société Française d'Éclairage Économique. Les accusations ont dû susciter des inquiétudes, mais la société a continué à vendre le Bec Russe jusqu'à ce que le verdict soit rendu en

Le BEC RUSSE, par sa fixité et sa tonalité revoise la vue au lieu de la fatiguer.

Le BEC RUSSE est de fabrication essentiellement française.

En tenant compte, comme on doit le faire, de la qualité de sa durée et de son pouvoir éclairant, le BEC RUSSE est certainement le meilleur marché de tous les becs à incandescence. Le prix du BEC RUSSE est regagné en moins de trois mois, même en été, et la dépense des manchons est insignifiante, comparée à l'économie de gaz réalisée.

— — — — —

LE "BEC RUSSE"

N'a aucune Succursale dans Paris

Toutes les commandes doivent être adressées :
11, Avenue de l'Opéra, 11
PARIS

11, Avenue de l'Opéra, PARIS

Le BEC RUSSE n'a pas le reflet verdâtre reproché à l'incandescence, il donne une lumière parfaitement blanche, se rapprochant de celle du soleil.

5 Ancienne publicité dans un journal pour «Bec Russe»

⁴ Il est très probable que Jean Philippart ait été le directeur général de la Société Française d'Éclairage Économique. Il vivait à la même adresse (11 avenue de l'Opéra) et dirigeait également une entreprise de construction prospère appelée Société de Constructions Économiques. Il a obtenu un brevet français lié à l'éclairage à incandescence au gaz en 1894, et cette date correspond à la chronologie de l'entreprise d'éclairage. Jean était le fils aîné de Simon Philippart, un banquier et homme d'affaires très riche et prospère, qui vivait à 50 mètres de là, au 5 avenue de l'Opéra. Simon avait neuf enfants, dont plusieurs ingénieurs.

avril 1897. En 1900, après l'expiration du brevet Auer, la société a de nouveau fait la promotion du Bec Russe.

À la suite du verdict rendu contre la Société Française d'Éclairage Économique, la société a failli être dissoute. La direction a décidé d'élargir son champ d'activité au-delà de la fabrication du Bec Russe et la société a continué à fonctionner.

Six ans plus tard, en 1903, un incendie s'est déclaré dans son usine de la rue Cauchy, dans le 15^e arrondissement. La société n'a probablement pas reconstruit cette usine, car quatorze mois plus tard, des annonces dans les journaux indiquent que l'usine de la société se trouve à Epinay-sur-Seine. De plus, le siège social de la société a déménagé au 63 rue Taitbout, dans le 9^e arrondissement de Paris. La nouvelle usine a été détruite par une explosion et un incendie en janvier 1914. L'un des deux réservoirs de 10 000 litres contenant du benzène a explosé sans raison apparente.

Jean Philippart a probablement pris sa retraite de l'entreprise à peu près au moment où celle-ci a déménagé de son domicile à la rue Taitbout.

Le tribunal Auer et la Société Française d'Éclairage Économique



Le succès commercial du Bec Russe lui a assuré une bonne notoriété, ce qui a conduit la presse à utiliser son nom. Un exemple : « Philippart (bec Russe), Tessier, et autres Le Tribunal. »

La société a fait l'objet d'une perquisition le 25 avril 1896. Plusieurs manchons ont été saisis comme preuves et analysés par la suite. Au cours du procès, la société a déclaré qu'elle n'avait pas violé le brevet Auer, car elle utilisait un produit fabriqué à partir d'une matière première, le « Russum », dans ses manchons. L'expert du tribunal a examiné le Russum et a constaté qu'il était exactement identique au mélange breveté Auer de terres rares.

Lorsque le tribunal a demandé à Philippart d'expliquer la contrefaçon des manchons Auer, il a déclaré « qu'il n'avait pas participé à la

6 Un journal spécialisé publicité

contrefaçon, car les aspects techniques des opérations commerciales ne relevaient pas de ses fonctions de directeur général ». Le tribunal a jugé cette explication peu plausible et a déclaré : « Il ne fait aucun doute que la supervision qu'il [Philippart] exerce sur la gestion des intérêts communs s'étend à la vente des produits qui font l'objet de l'entreprise » et « Son intention frauduleuse est claire, car il était certainement au courant de l'existence du brevet d'Auer grâce aux nombreuses publicités, circulaires

et affiches distribuées partout. Il ne peut donc prétendre ignorer la portée de ce brevet ou croire que le produit breveté était tombé dans le domaine public ».

Le tribunal ;

1.) A ordonné le rejet des poursuites engagées contre Philippart (art. 55 du Code pénal – Responsabilité solidaire) en tant que directeur de production.

2.) A déclaré Philippart coupable d'avoir enfreint les articles 40, 41 et 44 de la loi du 5 juillet 1844 (possession et vente d'articles contrefaits) et l'a condamné à une amende de 2 000 francs.

3.) a condamné Philippart et la Société anonyme d'Éclairage Économique à payer solidairement à la partie civile des dommages-intérêts qui seront fixés par le tribunal et, dans l'intervalle, à titre provisoire, la somme de 1 000 francs, pour la vente d'articles contrefaits par la Société anonyme d'Éclairage Économique ;

4.) Condamne Philippart et la Société anonyme d'Éclairage Économique et Dupin solidairement à verser à la partie civile des dommages-intérêts qui seront fixés par le tribunal sur la base de la vente d'articles contrefaits fabriqués par ladite société et exposés à la vente par Dupin ;

5.) Condamne Philippart, la Société anonyme d'Éclairage Économique et Boulant solidairement à verser à la partie civile des dommages-intérêts qui seront fixés par le tribunal pour l'utilisation commerciale par Boulant des produits contrefaits fabriqués par ladite société.

6.) Condamne Philippart et la Société anonyme d'Éclairage Économique solidairement à payer 3,40 % des dépens et précise qu'à cet égard, Dupin et Boulant sont solidairement responsables avec lui, mais non solidairement responsables l'un envers l'autre, chacun pour 1,6 %.

Philippart et Tessier ont reçu l'amende la plus élevée, soit 2 000 francs. La majorité des accusés ont reçu une amende de 300 francs ou moins. Philippart, sur ordre du tribunal, a vu ses amendes civiles personnelles payées par l'entreprise.⁵

TRIBUNAUX

La onzième chambre du tribunal correctionnel de la Seine, à son audience du 12 avril, a prononcé son jugement sur le procès en contrefaçon intenté par la **Société française du Bec Auer** à une centaine de prévenus. Une fois de plus, la validité des brevets Auer a été reconnue, malgré les nouvelles causes de déchéance alléguées par les défendeurs. Non seulement les fabricants et vendeurs de becs de contrefaçon (bec Tessier, bec Oberlé, bec Russe, etc.) ont été frappés de peines sévères, mais encore les personnes qui font usage, dans leur commerce ou leur industrie, de ces objets contrefaits, ont été condamnées à 50 francs d'amende, à des dommages-intérêts à fixer par état, aux dépens et à la confiscation, sans qu'il y ait lieu d'examiner si elles étaient de bonne ou de mauvaise foi.

Cette jurisprudence, déjà adoptée par les tribunaux de Nîmes, de Nantes et de Lyon, paraît aujourd'hui définitivement établie.

7 Un exemple de la langue Auer qui a été publié dans les journaux à travers la France.

⁵ Le tribunal connaissait manifestement la famille Kornfeld, y compris Adrien, mais, pour une raison quelconque, ils n'étaient pas liés à Philippart dans le cadre de l'affaire judiciaire.

L'organisation Auer a demandé, et le tribunal a approuvé, la publication d'une annonce dans les principaux journaux français. Son objectif était d'annoncer publiquement le succès d'Auer devant les tribunaux et de dénoncer les contrefacteurs de ses principaux concurrents.

Les années intermédiaires

À cette époque, Adrien Kornfeld était âgé d'une trentaine d'années et ses parents avaient du mal à faire face au procès Auer et à maintenir l'activité de fabrication d'appareils à gaz. Ils ont dû réussir, car ils ont déménagé dans un appartement au 125 rue Claude Bernard, puis au 18 rue Flatters. L'entreprise d'appareils à gaz a fermé ses portes en 1907. Après la mort d'Émile en 1911, Dorothee a vécu dans plusieurs appartements différents dans le même quartier de Paris.

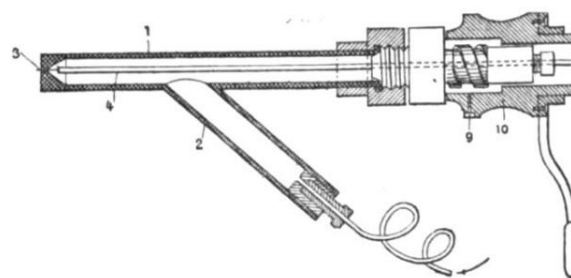
À un moment donné avant la fin de l'année 1898, Adrien changea de nom et commença à utiliser son deuxième prénom comme prénom.

Adrien Kornfeld épousa Blanche Tapin le 17 septembre 1898. Blanche, fille de Léon Tapin, grandit dans le nord de Paris, dans le 18^e arrondissement. Elle venait tout juste de terminer ses études à l'École (aujourd'hui Lycée) Edgar Quinet, où elle était boursière. Blanche avait 17 ans de moins qu'Adrien et donna naissance à leur fille, Olga, plus tard dans le même mois. André, leur fils, est né un peu plus d'un an plus tard, en décembre 1899. La famille vivait au 68 rue Claude Bernard, juste en bas de la rue où se trouvait l'atelier des parents d'Adrien. Ils partageaient leurs ressources et leurs connaissances.

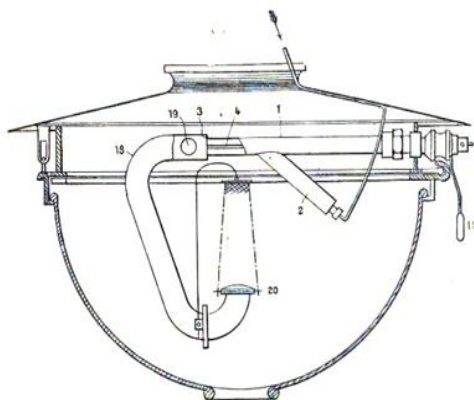
Kornfeld et Lestchinsky

La société « Kornfeld et Lestchinsky » a été créée à cette époque. On peut raisonnablement supposer que Lestchinsky a fourni le capital nécessaire à la création de la société. Il s'agissait là de la première incursion de Kornfeld dans le domaine de l'éclairage à pression alimenté par un combustible liquide.

La société a présenté sa Lampe Russe à l'Exposition universelle de Paris en 1900 et a reçu une médaille d'or pour son système d'éclairage à incandescence au kérosène sans mèche. Ses principaux concurrents étaient la Compagnie Continentale nouvelle, Lampe Hantz, Lampe Kitson et Lampe Washington.



8 Le brûleur Kornfeld utilisé lors de l'Exposition universelle de 1900



9 Une lampe utilisée par Kornfeld lors de l'Exposition universelle de 1900.

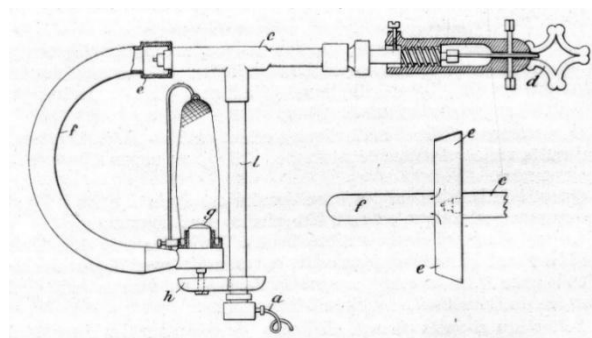
Kornfeld a déclaré que la Lampe Russe était fabriquée depuis 1894. La dernière amélioration consistait à changer le type de métal utilisé pour l'aiguille du gicleur à gaz. La nouvelle aiguille était une combinaison d'iridium et de platine qui résistait à de nombreux changements de température sans se déformer. Une aiguille déformée provoquait la défaillance de la lampe en laissant passer de petites quantités de combustible liquide par le gicleur et se mélanger au combustible vaporisé. L'aiguille était le seul élément réglable du brûleur. La lampe produisait environ 225 bougies

décimales⁶ de lumière.

Blanche Kornfeld a reçu une médaille d'argent pour ses efforts de collaboration.

Le catalogue de l'Exposition universelle et les articles de presse indiquaient que l'entreprise était originaire de Varsovie, en Pologne (qui faisait alors partie de l'Empire russe). Varsovie était la troisième plus grande ville de Russie et entretenait des liens étroits avec la France.

En novembre 1901, le ministère français de l'Agriculture organisa une exposition-concours sur l'utilisation de l'alcool dans le chauffage, l'éclairage et les forces motrices (moteurs). Kornfeld et Lestchinsky ont présenté leur « Lampe Impériale Russe » au concours. La société était fière que le Chemin de fer du Nord ait utilisé cette lampe lors de la visite du tsar à Dunkerque.



10 La lampe impériale russe 1901

La lampe Impériale Russe était conçue pour brûler du kérosène, de l'alcool ou de l'alcool carburé. Le vaporisateur était plus grand, ce qui minimisait la quantité de combustible liquide entrant dans le brûleur. Elle disposait également d'entrées d'air réglables qui permettaient de brûler plusieurs types de combustibles. Une version à manchon unique fournissait 630 bougies de lumière.

Kornfeld et Lestchinsky reçurent la Grande

Médaille d'Argent pour ce brûleur.

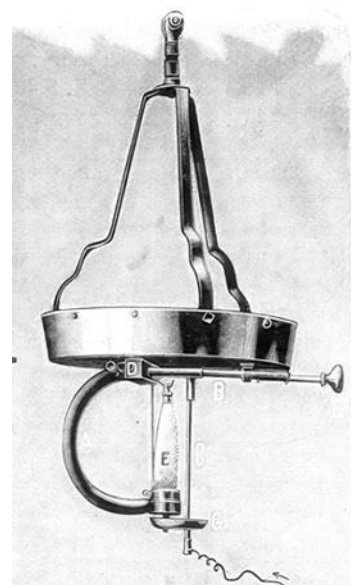
Après l'exposition, la société Kornfeld et Lestchinsky dut fermer ou se réorganiser, car le nom Lestchinsky disparut.

⁶ La bougie décimale a été créée en 1889 et équivalait à un dixième de carcel.

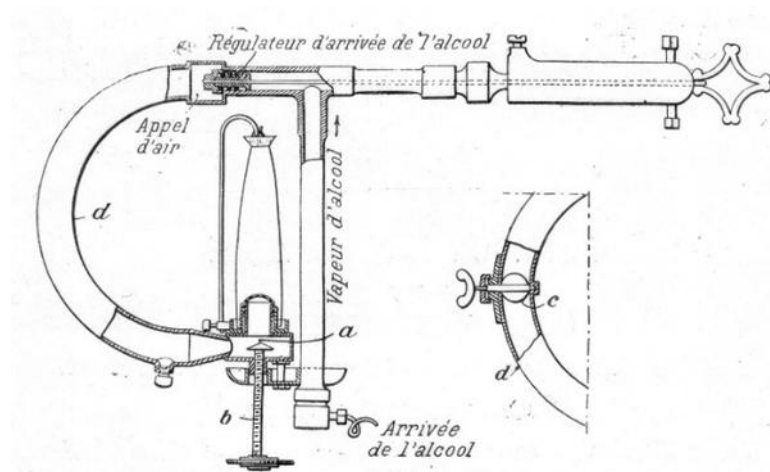
Lors de la prochaine exposition-concours du ministère, qui se tint au deuxième trimestre 1901, le hall principal fut éclairé par une série de lampes Impérial Russe exposées par les sociétés « Lampe Kornfeld » et « Lampe La Washington ». Plus de 60 000 bougies ont été fournies pour l'éclairage. Chaque jour, les lampes étaient allumées et réglées au niveau du sol avant d'être hissées au plafond. Les réservoirs d'alcool étaient placés dans les loggias du dôme et pressurisés à cinq atmosphères.

La relation entre Kornfeld et Danset n'est pas claire. Alors que les prix décernés lors de l'exposition faisaient la distinction entre les lampes Washington et Kornfeld, les articles de journaux consacrés à l'exposition indiquent que M. Danset était le directeur général de Lampe Washington en France, Kornfeld étant mentionné comme ingénieur sur le stand Lampe Washington. Les deux hommes étaient présents lors de la rencontre avec le président français. Parfois, les articles contenaient des mentions telles que « Washington et Kornfeld ensemble au 68 rue Claude Bernard », « Lampe Washington (Système Kornfeld) » et une photo d'une lampe Kornfeld étiquetée comme un produit Lampe Washington. Il est possible que Kornfeld ait travaillé pendant environ un an pour la Société Lampe La Washington pendant qu'il créait « Lumière Kornfeld ».

La lampe présentée par Adrien Kornfeld à l'exposition de 1902 était une version améliorée de la lampe Impérial



11 Lampe Washington utilisant la technologie Kornfeld.



12 La Lampe Impériale Russe 1902 améliorée.

Russe. Elle comprenait deux nouvelles valves permettant de régler le débit d'air et la quantité de combustible et d'air combinés fournis au brûleur Bunsen. La première était actionnée par une valve située dans le tube mélangeur. La seconde était actionnée par une valve papillon actionnée par une tige à la base du brûleur.

L'objectif était de contrôler le débit d'air en fonction des besoins du combustible

utilisé. Comme l'exposition portait sur les équipements à alcool, la mesure de la luminosité utilisait du combustible à alcool. La lampe produisait 580 bougies de lumière.

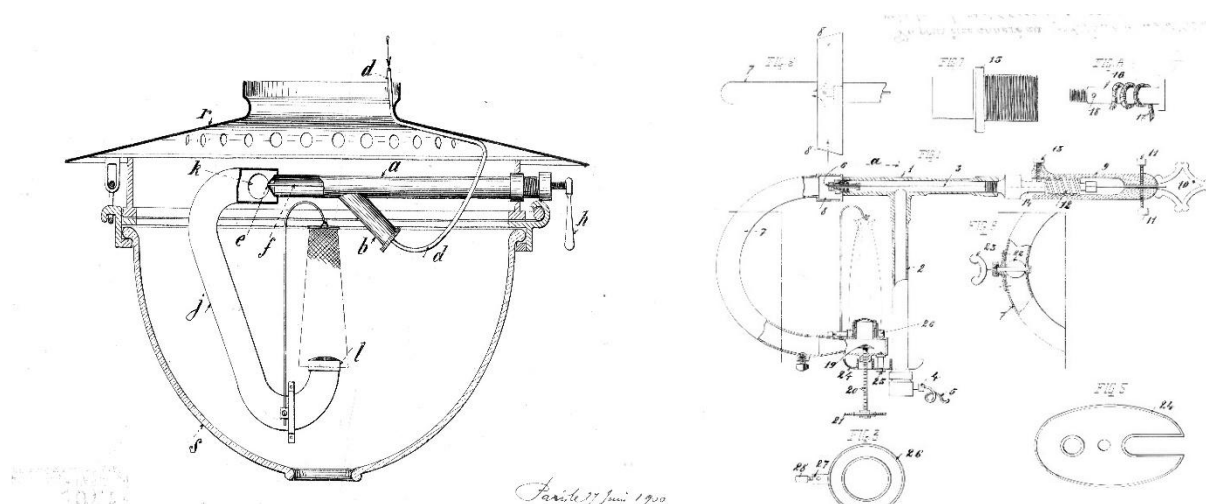
Adrien Kornfeld a connu le succès avec la lampe Impérial Russe améliorée. Jusqu'en 1905, il existait encore des distributeurs régionaux français qui vendaient le « Bec Impérial Russe ».

En octobre 1902, Adrien Kornfeld a été fait chevalier de l'Ordre du Mérite agricole pour le développement de produits utilisant de l'alcool dénaturé et pour les récompenses obtenues à l'Exposition universelle et à l'Exposition de 1901.

La Famille Tapin et les Brevets

Cette période fut marquée par de nombreux changements pour la famille Tapin. En 1901, Marie Sainsot, la mère de Blanche, décéda. Le frère de Blanche, Edmond, termina son service militaire et vint s'installer chez les Kornfeld, rue Claude Bernard, où il resta quatre ans. Il était boucher. Le père, Léon, maçon, resta dans le nord de la ville.

En 1900, Léon commença à déposer des brevets pour des dispositifs d'éclairage à combustible liquide. L'un de ces brevets, le numéro 300 381 du 16 mai 1900, comptait douze ajouts, le dernier datant de 1911. Bon nombre des dispositifs décrits dans ce brevet et ses ajouts ressemblent beaucoup aux dispositifs d'éclairage présentés par Adrien Kornfeld à l'Exposition universelle et aux expositions agricoles.



13 Deux brevets Tapin utilisés par Kornfeld

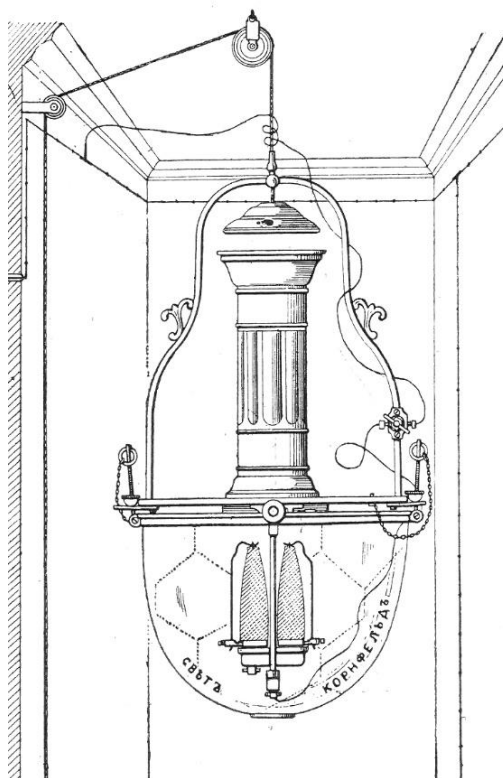
Cela soulève la question suivante : qui était le véritable inventeur de ces lampes ? Il est difficile de croire qu'un maçon de 55 ans ait soudainement inventé un dispositif d'éclairage à pression qui a connu un succès commercial. Et le fait que sa fille de 25 ans ait fait de même six mois plus tard est très discutable. Kornfeld était-il le véritable inventeur ? Pourquoi n'aurait-il pas souhaité les faire enregistrer à son nom ?

Kornfeld avait certainement le contrôle sur les brevets. Par exemple, il détenait une licence exclusive pour le brevet de Léon Tapin (n° 300 381) et l'utilisait dans le cadre de l'exploitation de Lumière Kornfeld.

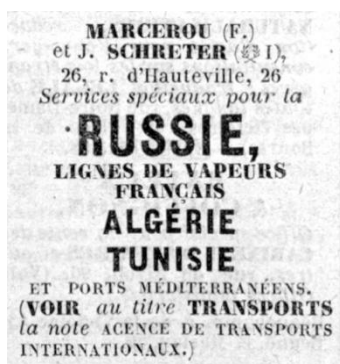
Lumière Kornfeld

En 1903, « Lumière Kornfeld » semble être en pleine activité. Kornfeld expose à l'exposition agricole de Rostov-sur-le-Don, dans le sud de la Russie. Il reçoit une médaille d'argent. La société fait appel à une entreprise internationale de transport et d'expédition, La Maison Marcerou, Schreter et Cie, pour soutenir ses ventes et ses livraisons dans divers endroits de Russie et d'Afrique du Nord. Le catalogue « Lumière Kornfeld » de 1903 présentait une lampe portant le nom « Lampe Kornfeld » en russe. Il est possible qu'Adrien ait mis à profit l'expertise de son père ou d'autres membres de sa famille pour mettre en place ce type de distribution de produits.

Bien que le catalogue de 1903 présente 23 types de lampes distincts, toutes utilisent des brûleurs à haute pression similaires. Certains de ces brûleurs correspondent à ceux du brevet de Tapin.



14 Lampe Lumière Kornfeld avec étiquettes russes.



15 Liste des entreprises Marcerou et Schreter.

Outre son activité dans le domaine de l'éclairage, Adrien Kornfeld commence à se faire remarquer par la communauté juive d'Europe de l'Est à Paris. Il apparaît dans les journaux religieux communautaires. En 1902, la Sûreté nationale ouvre un dossier sur Kornfeld concernant des fonds provenant de Moscou. Le dossier est clos en 1928, peut-être à sa mort.

Les Dernières Années

Société Paris Ignicole

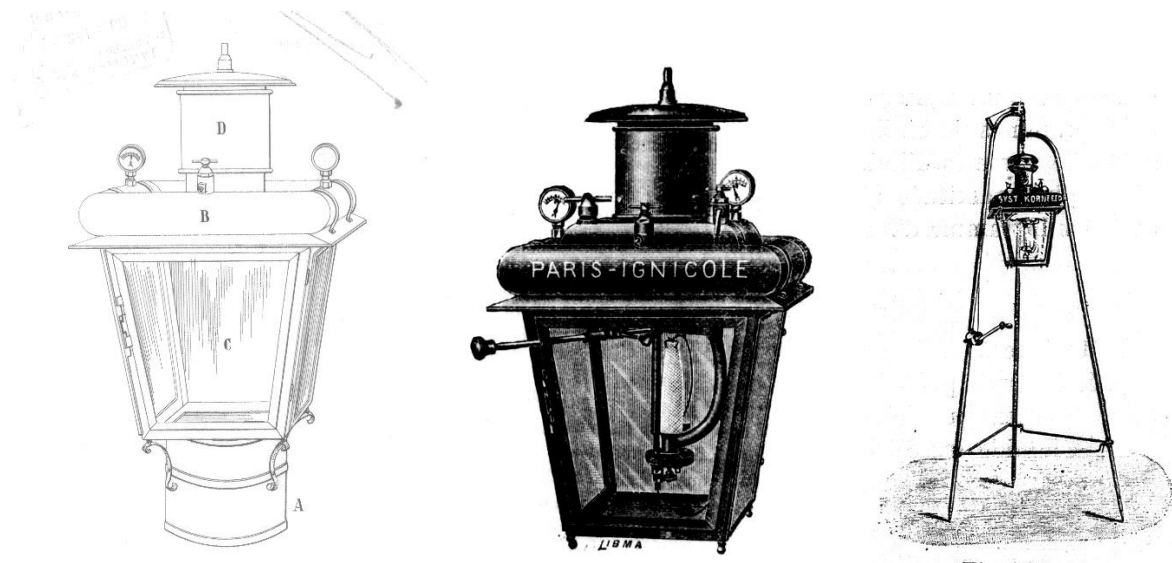
En octobre 1906, Kornfeld transfère les actifs, le fonds commercial et la clientèle de « Lumière Kornfeld » à une nouvelle société appelée Société Paris Ignicole. Il

transfère également à la nouvelle société une licence exclusive pour utiliser le brevet de Tapin ainsi que les ajouts existants et futurs.

La société a été fondée par Solomon Ostrowsky, Adrien Kornfeld et Moïse Sinaïsky. La famille Ostrowsky (Solomon, sa femme Claire et son frère Emmanuel) était le principal investisseur et détenait 96 % des actions initiales. La famille Kornfeld (Émile, Adrien et William) détenait 1,6 % et Sinaïsky 1,5 %. Un autre avocat a reçu 0,2 %. La répartition des investissements montre que la famille Ostrowsky était la véritable force motrice de la société et que Lumière Kornfeld était soit très petite, soit peu rentable.

Solomon Ostrowsky est né à Berdiansk, en Ukraine, en 1864. Il a suivi une formation d'ingénieur agronome et a reçu le titre de Chevalier de l'Ordre du Mérite agricole en 1911 pour avoir introduit la culture française et les méthodes d'élevage bovin en Ukraine.

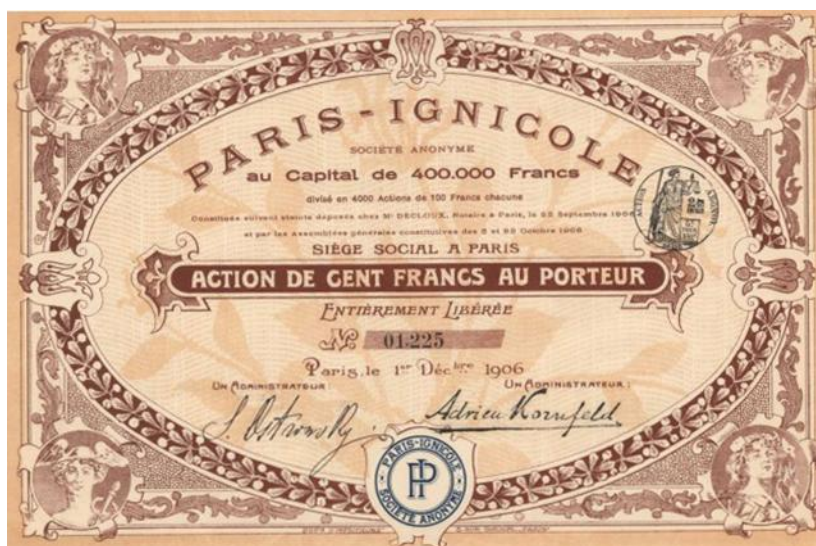
Adrien Kornfeld, en tant que responsable technique de la société, a mis à profit son expérience et le brevet Tapin. Le phare d'aviation portable en est un exemple. La lampe a d'abord été utilisée comme lampe de poteau dans la 8e extension du brevet Tapin. Elle a ensuite été vendue comme lampe autonome en 1908, puis finalement avec un support portable en 1909.



En 1908 également, la société a commencé à commercialiser une lampe appelée « Lanterne du Génie et des wagons de Secours ». Cette lampe était un précurseur de la Tilley FL-6. Les descriptions de la lampe indiquent qu'elle a été conçue par A. Kornfeld.

En février 1911, le personnel de Paris Ignicole s'est mis en grève. La plupart étaient des immigrants russes qui ne parlaient pas ou très peu le français. Et leurs possibilités d'emploi étaient limitées. Un article paru dans Les Temps

Nouveaux indique : « La société a exploité cette ignorance et leur a versé des salaires de misère (3 à 3,50 francs pour les ouvriers et 4 à 5,50 francs pour les professionnels). Ils [les employés] ont l'audace extrême de demander 4 francs et 6 francs par jour. » Plusieurs journaux ont décrit Adrien Kornfeld, qui était alors directeur technique de l'entreprise, en train de négocier avec le personnel et de travailler avec la direction pour offrir des salaires plus élevés.



16 Certificat d'actions de la Société Parisienne Ignicole portant les signatures d'Ostrowsky et Kornfeld.

Plus tard dans l'année, les tribunaux ont accordé le divorce à Adrien en raison de la liaison de Blanche avec Henri Lelarge. Lelarge, un ami de Kornfeld, détenait une participation importante dans la Société Paris Ignicole. Les deux hommes sont restés amis après le divorce. Lelarge défendit Kornfeld lorsque des difficultés surgirent entre lui et les autres associés de la société, ce qui était fréquent. Plus tard, Lelarge écrivit une lettre de recommandation en faveur de Kornfeld au procureur général dans le cadre du tribunal de nationalité de Kornfeld.

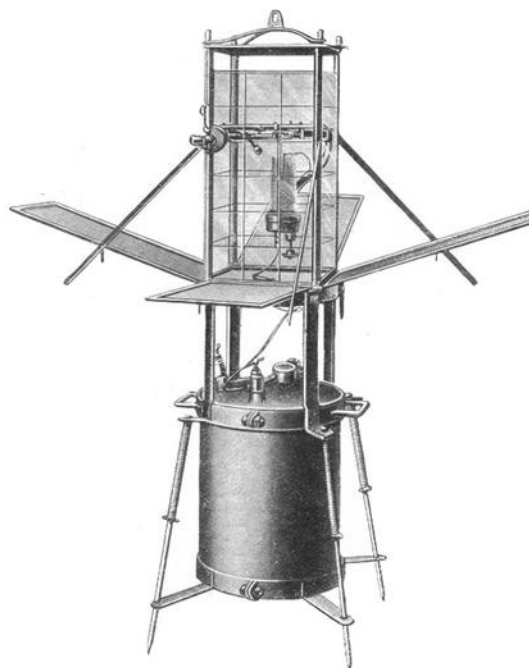
Blanche et Henri Lelarge se marièrent en 1914 et vécurent, avec ses enfants, au 10 rue Des Martyrs, à environ 500 mètres de l'école que Blanche fréquentait. Les relations familiales devaient être solides, car André Kornfeld utilisait fréquemment le nom de famille de son beau-père, Lelarge. Henri était également diplômé de l'École Edgar Quinet, inventeur à temps partiel et officier du génie dans l'armée. Il mourut au combat à Suippes, dans la Marne, en mars 1915.

En 1911, le père d'Adrien, Émile, décède à l'âge de 76 ans. Sa mère, Dorothée, s'installe probablement chez Adrien.

Kornfeld poursuit la Société Paris Ignicole en 1912 pour ne pas lui avoir versé le salaire correct. Il remporte les deux premières instances, mais perd en appel en 1914. Il doit payer les frais de justice.

Le Phare Aviation portable fut la dernière lampe à haute intensité proposée par la Société Paris Ignicole sous la marque Kornfeld. Les balises portables devinrent un outil standard pour le sauvetage des avions de nuit. Le Phare Aviation permettait non seulement de localiser précisément le terrain, mais aussi d'indiquer la direction du vent. Les balises alimentées au kérosène ou à l'acétylène étaient courantes, car la plupart des terrains d'aviation n'étaient pas électrifiés.

La balise Phare Aviation était équipée de quatre miroirs argentés réglables permettant de contrôler la direction du faisceau lumineux. Elle pouvait fournir jusqu'à 5 000 bougies de lumière et consommait cinq litres de kérosène par nuit. Les armées utilisaient également la balise pour la signalisation et l'éclairage général.



17 Aviation Phare avec les miroirs ouverts.

La balise Paris Ignicole était disponible en 1912 et était utilisée par les passionnés d'aviation ainsi que par l'armée. Les armées française, russe et italienne l'ont adoptée en moins d'un an. Au début de la Première Guerre mondiale, Paris-Ignicole a supprimé la marque « Système Kornfeld » de la balise, car le nom allemand prêtait à confusion.

En 1914, la Société Paris-Ignicole a lancé un projecteur sous le nom de « cratère ». Il utilisait de nombreux manchons à kérosène disposés en cercle pour produire la lumière et un réflecteur holophane pour créer le faisceau. M. Fabre, directeur de la société, a conçu le projecteur.

Nationalité et Expulsion de France

Lorsque la Première Guerre mondiale éclata, Kornfeld se trouvait loin de Paris, en Normandie. Il retourna rapidement à Paris et tenta de s'engager dans l'armée. Âgé de 54 ans et souffrant d'une surdité partielle, l'armée ne manifesta aucun intérêt pour lui. Kornfeld était déterminé et réussit à s'engager dans la Légion étrangère, puis à être transféré dans l'armée française. Il se rendit ensuite dans les aérodromes français pour inspecter et aider à corriger les défauts d'éclairage.

Après la mobilisation initiale, l'armée française a commencé à s'attaquer à plusieurs problèmes, notamment la présence de ressortissants étrangers dans ses rangs.

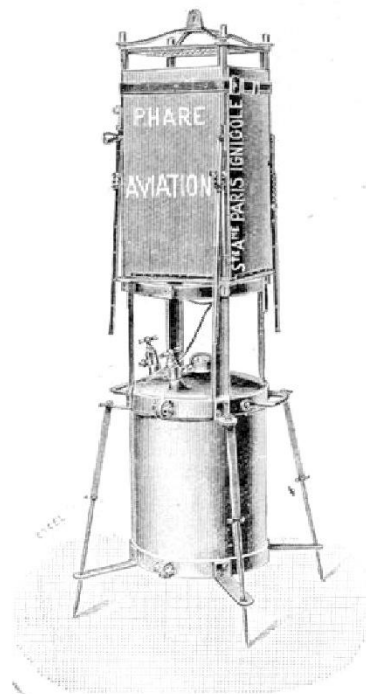
Kornfeld a été identifié par son employeur, et peut-être par d'autres, comme ressortissant ennemi. Il a déclaré à l'armée qu'il était polonais et catholique, et a appuyé sa position en présentant un certificat de baptême en latin datant de 1890, délivré par une église catholique polonaise dans la ville natale de son père, Brody. Après un tribunal militaire, l'armée a renvoyé Kornfeld.

En tant qu'Autrichien, les biens de Kornfeld ont été saisis par le gouvernement français dès le premier jour de la guerre. Il a déposé une demande auprès du procureur général afin d'obtenir une déclaration attestant qu'il n'était plus sujet autrichien et qu'il était en fait apatride, afin de pouvoir récupérer ses biens.⁷ Il était apatride car il n'avait pas effectué son service militaire obligatoire et la loi autrichienne ne lui permettait pas de retourner dans son pays.

Dans une démarche inhabituelle, la Société Paris Ignicole s'est également jointe au tribunal en tant que tierce partie. La société avait un litige distinct avec Kornfeld devant la cour d'appel, et la nationalité de Kornfeld était un facteur important dans cette affaire.

Le tribunal de première instance et la cour d'appel ont remarqué que la demande de citoyenneté française de Kornfeld, rejetée en 1909, indiquait qu'il était de nationalité autrichienne. La cour d'appel a ignoré toutes les revendications de Kornfeld et s'est appuyée sur les lois sur la nationalité de l'Autriche et de la Russie, qui stipulaient qu'un enfant prenait la nationalité de son père. Kornfeld a perdu son procès.

Alors que la procédure d'appel ne s'achèverait qu'en 1917, Kornfeld fut expulsé de France le 31 juillet 1915. Sa mère resta à Paris. En 1916, Dorothee Kornfeld figurait dans le registre des citoyens ennemis vivant à Paris en tant qu'Allemande résidant non loin de l'ancienne entreprise familiale, rue Claude Bernard.



18 Phare Aviation avec une nouvelle image de marque.

⁷ L'Écho de France - 31 mai 1916 déclarait : « Heureusement, les associés de l'Autrichien observaient tout cela et étaient très indignés. Cela les a incités à dénoncer vigoureusement l'étrange et inquiétant inspecteur des équipements d'éclairage dans les camps retranchés. »

Kornfeld partit pour Genève, en Suisse, et disparut de la scène publique. Lorsque André commença son service militaire en 1919, il déclara que l'adresse d'Adrien était « inconnue ».

Le dernier brevet d'Adrien concernait un récepteur téléphonique et fut délivré en 1926.

On suppose qu'Adrien Kornfeld est décédé en Suisse à la fin des années 1920 ou dans les années 1930.

Informations supplémentaires

La famille d'Adrien Kornfeld est restée à Paris. Il semble qu'elle n'ait pas entretenu de relations étroites avec Adrien.

Blanche a travaillé comme enseignante et a peut-être enseigné dans son ancienne école. Quatre ans après la mort d'Henri Lelarge à la guerre, Blanche a épousé Lucien Gustave Grou en 1919. Grou était inspecteur au bureau parisien de l'Assistance publique. En 1924, après 34 ans de service, il a été décoré du titre de Chevalier de la Légion d'honneur. Le couple s'est installé à Saint-Ouen, en banlieue parisienne. Lucien est décédé en 1956 et Blanche l'a suivi en 1972.

Leur fille Olga s'est également mariée trois fois. Elle a eu un fils, Henri Jacques Hamel, né en 1923. Son dernier mari, Jacques de la Fare (vicomte de la Fare), adopta Henri et prit le nom de Hamel de la Fare. Olga mourut en 1952.

Le fils d'Adrien, André Simon, devint entrepreneur et homme d'affaires dans la banlieue parisienne. Il s'intéressa d'abord aux poêles à charbon et à l'importation de rhum des Caraïbes. Il mourut en 1976.

Aucun membre de la famille ne resta dans l'industrie de l'éclairage et rien n'indique qu'il existe encore des liens avec la communauté juive d'Europe de l'Est.

Remerciements

L'auteur tient à remercier plusieurs personnes qui l'ont aidé à recueillir des informations, à répondre à ses questions et à réviser cet article. Il s'agit de Michel Binard, Conny Carlsson, Ara Kebapcioglu, Ralph Schoeneborn, et Stig Rossen.